

Et si vous deveniez **Chargé de mission Santé Environnement / Lutte contre l'habitat indigne** à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP A-2022-46984



Profil

Master en santé publique, en santé environnementale



Conditions

Lieu : Rennes (Délégation Départementale 35)

Contrat : Contrat d'apprentissage

Conditions particulières : Permis B

-Poste nécessitant de nombreux déplacements sur le terrain (Ille-et-Vilaine)



Compétences

Connaissances :

Connaissances techniques et juridiques dans les domaines d'intervention

Environnement institutionnel et partenarial : organisation, fonctionnement et missions des services et partenaires dans les champs concernés

Sciences et techniques dans les domaines d'intervention

Savoir être :

Faire preuve d'organisation, de méthode et de rigueur

Faire preuve de discrétion professionnelle

Travailler en équipe

Avoir le sens de l'écoute et du dialogue

Savoir-faire :

Analyser, identifier et maîtriser les situations à risques

Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives

Appliquer des méthodes de contrôle adaptées

Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement

Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits

Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-formation@ars.sante.fr
avant le 1^{er} juillet 2022.

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que le Département Santé environnement ?

Les missions du Département SE s'inscrivent dans la démarche globale de protection de la santé actuelle et des générations futures, selon plusieurs objectifs :

- mieux connaître les dangers pesant sur l'environnement et la santé humaine afin de prendre des mesures pour prévenir et limiter les risques,
- réduire les conséquences des pollutions sur la santé, pour la protéger de façon durable,
- informer sur la qualité des milieux et sur les risques sanitaires liés à leur dégradation,
- assurer la réception des signalements, de maladies à déclaration obligatoire et autres maladies nécessitant la mise en œuvre de mesures de prévention, d'infections nosocomiales et de tout événement pouvant avoir un impact sur la santé des bretons.
- recommander et veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention adaptées.
- participer à la planification et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

Le Département santé environnement est rattaché à la Direction de la Délégation Départementale d'Ille et Vilaine.

Vos missions

Sous la responsabilité du responsable du département santé environnement (maître d'apprentissage) et en lien avec la responsable du pôle environnements intérieurs, l'apprenti est chargé d'appuyer les agents du pôle en charge de la lutte contre l'habitat indigne dans leurs missions suivantes :

-Gestion des réclamations / signalements et d'instruction des dossiers d'insalubrité : visites de logement, rédaction des courriers, des rapports, des arrêtés, gestion des procédures, participation à des réunions de coordination partenariale, suivi de l'exécution des arrêtés

-Déploiement du nouveau Système d'Information Santé Habitat : appui technique, paramétrage, contrôle qualité, valorisation des données

-Amélioration de la gestion des situations d'incurie dans l'habitat nécessitant un accompagnement pluridisciplinaire : dans le cadre du groupe de travail piloté conjointement par le Département et l'ARS-DD35, contribution notamment à la préparation d'une journée départementale sur l'accompagnement des situations d'incurie, à l'élaboration d'un support d'information présentant les instances et dispositifs existants et à la constitution d'une expérimentation d'équipe mobile ressources pluridisciplinaire (psy, travail social, accompagnement habitat) sur la prise en charge des situations.

